



COMMUNIQUE DE PRESSE

La SNPC, Eni Congo et Lukoil, signent avec Eni SPA un contrat pour l'achat et la vente de gaz naturel liquéfié (GNL).

POINTE NOIRE, le 14 septembre 2023 – La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), la société Eni Congo et la société Lukoil, le groupe contracteur du permis Marine XII d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux opéré par Eni Congo, ont signé avec la société Eni SPA, en présence des autorités congolaises, un contrat portant sur la vente de gaz naturel liquéfié (GNL) pour une durée de 20 ans.

Les investissements à réaliser pour le projet GNL Marine XII, sont de l'ordre de 5 milliards de dollars et consistent principalement en l'installation, en offshore, de deux unités flottantes de liquéfaction avec des capacités respectives 600.000 et 2.400.000 de tonnes métriques par an. La première unité sera mise en exploitation à la fin de l'année 2023 et la seconde à la fin de l'année 2025.

Il sied de signaler que c'est dans le cadre de la politique de développement du potentiel gazier de la République du Congo, que le permis de recherche d'hydrocarbures liquides et gazeux Marine XII avait été attribué à la SNPC. Les opérations de recherche sur ce permis ont donné lieu à la découverte de quatre (4) champs à gaz, à savoir de Litchendjili, Minsala, Néné Banga et Nkala.

Une nouvelle phase de valorisation du gaz de Marine XII

Après une première phase de valorisation du gaz de Marine XII en 2013 ayant abouti à la conclusion d'un contrat d'achat et de vente de gaz naturel entre les contracteurs de Marine XII et la société Centrale Electrique du Congo S.A., une nouvelle phase vient de voir le jour avec la signature du contrat conclu avec Eni spa, pour l'achat et vente de GNL.

Perspectives prometteuses pour le marché intérieur et l'industrie du gaz au Congo

En plus des ressources financières que l'exportation de GNL apportera à l'État Congolais, la politique de développement du potentiel gazier du pays accorde une place significative au marché intérieur, notamment dans les secteurs de l'électricité, des mines, de l'agriculture et des industries.

Ainsi, le permis Marine XII va continuer de mettre à la disposition de la Centrale Electrique du Congo jusqu'à 3 millions de standard mètres cube par jour.

Dans le but de garantir un développement durable du gaz naturel, la SNPC et Eni Congo S.A. sont engagées dans l'exploration du permis Marine VI bis, dont les résultats sont prometteurs. Parallèlement, l'attribution imminente des blocs Marine XXIV et XXXI ainsi

que de possibles synergies avec d'autres producteurs de gaz laissent entrevoir de belles perspectives pour le secteur gazier au Congo.

La SNPC

Créée le 23 avril 1998, la Société nationale des pétroles du Congo est une société pétrolière nationale dont la mission est de contribuer au développement et à la gestion efficace du patrimoine pétrolier congolais, avec pour mission d'explorer, d'exploiter, de développer et de distribuer les hydrocarbures du Congo, en partenariat avec des sociétés internationales.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES DU CONGO
